

ECPAT Luxembourg

NON

à l'exploitation
sexuelle des enfants



2014

**RAPPORT
ANNUEL**

Nos projets s'adressant aussi aux enfants vulnérables, aucun des enfants reconnaissables sur ces photos n'est une victime d'exploitation sexuelle.



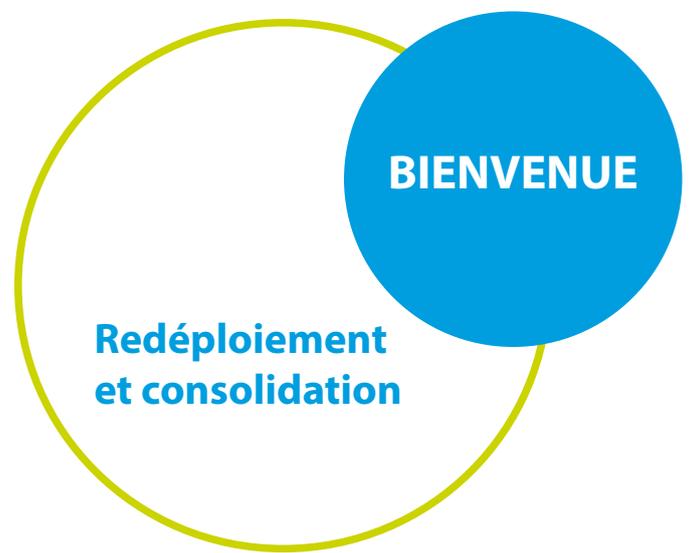
<https://www.facebook.com/ecpatlux>



<https://twitter.com/ECPATLuxembourg>



<http://www.ecpat.lu>



Notre nouveau rapport d'activités vous présente les faits saillants qui ont marqué en 2014 notre lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants, au Luxembourg et dans le monde. Malgré nos efforts, force est de constater que l'exploitation sexuelle des enfants n'a pas disparu. Elle aurait même tendance à prendre de nouvelles formes, qu'il faut combattre à tout prix en s'adaptant et en évoluant.

A la veille des 20 ans de notre association, que nous célébrerons en 2015, nous avons fini la réorientation stratégique de nos actions autour de trois zones géographiques : l'Afrique de l'Ouest, l'Asie du Sud, le Luxembourg et plus généralement l'Europe.

Nous sommes à présent une équipe de dix personnes employées pour gérer ces activités, avec un bureau dans chacune de ces zones. Grâce à ce redéploiement et à la consolidation de nos ressources, nous sommes encore mieux outillés pour apporter une protection aux enfants des zones où nous travaillons. Nous avons redéfini nos activités de prévention à une échelle régionale, approfondi le travail avec nos partenaires pour assurer la protection et la réhabilitation des enfants pris en charge, et poursuivi nos activités de recherche - action pour connaître au mieux ce et ceux que nous combattons et ceux que nous aidons.

Même si l'exercice du rapport d'activités donne souvent l'impression que l'association est la source et l'aboutissement de tout ce qui est accompli, ce n'est qu'une illusion ! Rien ne serait possible sans la participation des enfants bénéficiaires de nos projets, leurs familles et leurs communautés, ainsi que ceux avec qui nous travaillons : les autres membres du réseau ECPAT, nos partenaires locaux, les autorités, et finalement ceux qui rendent nos activités possibles : nos bailleurs privés et institutionnels, nos donateurs et nos sympathisants.

Nous leur dédions ce rapport et à tous et toutes, vous souhaitons une bonne lecture.

Maître Victor Gillen
Président

Thomas Kauffmann
Directeur Exécutif

SOMMAIRE



ECPAT Luxembourg

PAGES 6 - 7

Présentation - Axes d'intervention

PAGES 8 - 9

L'exploitation sexuelle à des fins commerciales

Au Luxembourg

PAGES 10 - 11

Mécanismes de signalement et campagne

PAGES 12 - 13

Tourisme, Cinéma et Pédagogie

PAGES 14 - 15

Plaidoyer et Networking

International

PAGE 16

International - nos projets en cours

PAGES 17 - 21

Asie du Sud - Népal

PAGES 22 - 23

Asie du Sud - Inde

PAGES 24 - 25

Afrique de l'Ouest - Mali

PAGES 26 - 28

Afrique de l'Ouest - Burkina Faso - Niger - Bénin

PAGE 29

Afrique - Burkina Faso - Maroc

Rapport financier

PAGE 30

Répartition des ressources et des dépenses

Nos partenaires

PAGES 31 - 33

Partenaires opérationnels

PAGE 34

Partenaires publics et privés

ECPAT (« End Child Prostitution, Child Pornography and Trafficking of Children for Sexual Purposes») Luxembourg, association sans but lucratif, est une organisation non gouvernementale (ONG) luxembourgeoise.

Agréée par le Ministère des Affaires Etrangères luxembourgeois, elle est membre du réseau international ECPAT (www.ecpat.net), comptant 85 membres répartis sur plus de 77 pays, référence au niveau international sur les questions de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales (ESEC).

L'association est née en 1995, au cours du processus préparatoire du Premier Congrès Mondial contre l'ESEC organisé à Stockholm, sur volonté de S.A.R. la Grande-Duchesse Maria Teresa de Luxembourg.

Sa mission est de lutter par tous les moyens légaux contre l'exploitation sexuelle dont sont victimes les enfants dans les pays du Sud et en Europe, et de sensibiliser et informer l'opinion publique luxembourgeoise et mondiale sur les droits de l'Enfant. Pour cela, l'association facilite notamment l'identification et la mise en œuvre de programmes de développement (préventif et/ou réinsertion) en faveur des enfants vulnérables et/ou victimes d'exploitation sexuelle et leurs familles.

Ainsi, ECPAT Luxembourg développe différents projets avec des partenaires de pays du Sud, en Asie et en Afrique. Ces projets visent à la prévention de l'ESEC, à la protection des enfants à risque et/ou victimes de l'exploitation et à leur réhabilitation et réinsertion et apporte une assistance aux enfants et jeunes

En parallèle, ECPAT Luxembourg développe des campagnes de sensibilisation à la problématique de l'ESEC, en partenariat avec différents Ministères et des représentants du secteur privé.

5 axes d'intervention

ECPAT Luxembourg mène la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales en combinant tout ou partie de ses cinq axes d'intervention.

Prévention

Sensibilisation du grand public, des publics spécialisés, des enfants et populations à risque, sur cette problématique. Campagnes d'information, mobilisation des familles, des communautés et des autorités étatiques, formation et accompagnement des acteurs de la lutte contre l'exploitation sexuelle à des fins commerciales (professionnels du tourisme, corps judiciaire, médias).

Protection

Renforcement du cadre normatif relatif à la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales et de sa mise en oeuvre à travers des actions de plaidoyer visant à encourager les Etats à respecter leurs engagements, qu'ils soient ou non juridiquement contraignants. Renforcement des mécanismes de répression des infractions sur mineurs : mise en place d'outils, promotion de la coopération et des synergies entre acteurs impliqués. Soutien à des centres d'accueil d'urgence pour les enfants victimes d'exploitation sexuelle.

Réhabilitation et réinsertion

En fonction de l'analyse de la situation, fourniture de services directs aux victimes : prise en charge multidisciplinaire au sein de structures spécialisées et accompagnement individuel. Création de foyers d'accueil des victimes, éducation et formation professionnelle, soutien à l'entreprise sociale et aux activités génératrices de revenus, réinsertion communautaire et familiale.

Participation

Renforcement des connaissances et capacités d'autoprotection des victimes potentielles. Implication de l'enfant dans la prise de décision, amélioration de ses conditions de vie, défense de ses droits.

Collaboration et mise en réseau

Renforcement des capacités et collaboration étroite avec les autorités locales, gouvernements, secteur privé, réseau associatif local et régional, ONGs internationales et tous les professionnels concernés.



Enfant

**Toute personne
âgée de moins de**

18 ans

La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), dans son article 1, définit au niveau international un enfant comme un "être humain âgé de moins de dix huit ans".

Le texte précise que tout enfant devrait être protégé contre toutes les formes d'exploitation sexuelle.

Après le trafic de drogue et des armes, la traite des êtres humains est le troisième trafic illégal le plus lucratif au monde, et le premier en Europe (1). Plus de 60% de la traite est organisée à des fins d'exploitation sexuelle et les enfants représentent 27% des victimes dans le monde et 68% en Afrique et au Moyen Orient (2). Ces statistiques "officielles" cachent pourtant une vraie problématique: il est encore difficile de quantifier l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales dans de nombreux pays.

1 Organisation des Nations Unies, Le Trafic d'êtres humains est l'activité illégale la plus lucrative d'Europe, 2010 - <http://bit.ly/1O5fxGf>

2 United Nations Office on Drugs and Crime, Global Report on Trafficking in Persons, 2012

L'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales

Qu'est-ce que l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales?

L'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales est une violation fondamentale des droits de l'enfant qui implique "l'utilisation d'un mineur à des fins sexuelles, en échange d'argent ou de services en nature récompensant le mineur lui-même, un intermédiaire ou agent ainsi que toute autre personne profitant de ce commerce"(1).

L'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales comprend:

- **la prostitution des enfants** qui désigne "...l'utilisation d'un enfant pour des activités sexuelles, en échange d'une rémunération ou de toute autre forme de rétribution"(2).
- **le tourisme sexuel impliquant les enfants** est l'exploitation sexuelle des enfants "par une personne voyageant en dehors de sa province, région géographique ou de son pays"(3).
- **la traite d'enfants à des fins sexuelles** qui désigne "le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil" d'enfants aux fins d'exploitation sexuelle (4).
- **la pornographie impliquant des enfants** (ou pédopornographie) désigne "toute représentation, par quelque moyen que ce soit, d'un enfant se livrant à des activités sexuelles explicites, réelles ou simulées, ou toute représentation des organes sexuels d'un enfant à des fins essentiellement sexuelles" (5).

1 Définition adoptée lors du Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales, Stockholm, 1996.

2 Définition dans le Protocole facultatif à la Convention internationale des droits de l'enfant concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants., 2000.

3 Définition établie par ECPAT International.

4 Définition établie par le PROTOCOLE ADDITIONNEL À LA CONVENTION DES NATIONS UNIES CONTRE LA CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE ORGANISÉE VISANT À PRÉVENIR, RÉPRIMER ET PUNIR LA TRAITE DES PERSONNES, EN PARTICULIER DES FEMMES ET DES ENFANTS, 2000

5 Définition dans le Protocole facultatif à la Convention internationale des droits de l'enfant, 2000.

Au Luxembourg

Mise en place de mécanismes de signalement

- Activation d'un portail européen en ligne (www.reportchildsextourism.eu) pour faciliter le signalement des cas de tourisme sexuel impliquant des enfants. Le portail propose des liens vers des mécanismes de signalement nationaux, ainsi que des informations sur la problématique. Le site a été lancé en mars 2014 et présenté à une réunion d'experts à Berlin ainsi qu'à la foire internationale du tourisme ITB à Berlin.
- Création, activation et intégration au portail européen d'un mécanisme de signalement national en ligne des cas de tourisme sexuel impliquant les enfants. Ce nouveau site (www.childprotection.lu) permet également de signaler des cas de grooming et d'images d'abus sexuel des enfants, et fournit des informations utiles sur les services de protection de l'enfance au Luxembourg. Le site existe en 4 langues : français, anglais, allemand et portugais. La création de ce mécanisme de signalement national s'est fait en étroite collaboration avec le Parquet du Luxembourg et la Police Grand-Ducale.



Campagne “Je vois, je réagis”

ECPAT Luxembourg a développé et diffusé une campagne ayant pour but de promouvoir le signalement de cas d'exploitation sexuelle des enfants dans le cadre du tourisme et des voyages, notamment à travers de nouveaux mécanismes de signalement en ligne (www.childprotection.lu et www.reportchildsextourism.eu).

Conférence nationale

- Organisation d'une conférence nationale sur « Le signalement comme instrument de lutte contre les formes émergentes d'exploitation sexuelle des enfants » le 26 mai 2014. La conférence a été organisée sous le patronage des Ministères de la Justice et de la Sécurité Intérieure, et avec le cofinancement du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes.
- Le Ministre de la Justice Félix Braz a ouvert la Conférence, en présence de la presse luxembourgeoise. Le panel était composé de membres du Parquet, de la Police, de l'Université de Luxembourg ainsi que des experts luxembourgeois et internationaux sur le sujet de l'exploitation sexuelle des enfants. Le site national www.childprotection.lu a été présenté à cette occasion.

Campagne nationale

- Dans le cadre du projet européen « Don't Look Away ! », ECPAT Luxembourg a lancé en mai 2014 une campagne nationale contre l'exploitation sexuelle des enfants dans le cadre du tourisme et des voyages. Le lancement de la campagne, dont le slogan est “Je vois, je réagis”, a eu lieu conjointement avec celui du mécanisme de signalement en ligne (www.childprotection.lu).
- Les supports de la campagne sont : un spot vidéo et un pour la radio, diffusés dans les médias luxembourgeois (RTL télé et radio), aux cinémas et en ligne ; une affiche, diffusée à l'aéroport de Luxembourg ; des stylos et des « bag-tags » pour les bagages de voyage avec le nom du site web du portail européen de signalement ; des banniers pour la campagne en ligne. Une brochure avec des informations sur le signalement a également été envoyée en « toutes-boîtes » sur le territoire national luxembourgeois, permettant ainsi de joindre plus de 225.000 domiciles.



**Au
Luxembourg**

**Le secteur du
TOURISME**

Collaborer avec les professionnels du voyage et du tourisme pour prévenir le tourisme sexuel impliquant des enfants.

Les professionnels du tourisme sont des acteurs clés dans la lutte contre le tourisme sexuel impliquant des enfants (TSIE). Au cœur de l'organisation et de la réalisation des voyages et des séjours, ils sont bien placés pour relayer des informations et pour mettre en place des mesures de prévention et de détection d'éventuels cas d'exploitation au sein de leurs établissements. Il est donc primordial de collaborer avec ce secteur tant au Luxembourg que dans les pays étrangers où nous développons nos projets.

C'est dans cette perspective que nous menons des partenariats privilégiés avec certains acteurs du secteur, comme LuxairGroup qui relaye nos campagnes de sensibilisation auprès des voyageurs, que ce soit à l'aéroport, en vol ou lors de la Foire Vakanz qui s'est tenue en janvier 2014.

Autre partenariat de taille, celui qui nous unit avec Accor Luxembourg. Nous formons le personnel d'Accor Luxembourg depuis plusieurs années et Accor relaye également notre campagne dans la mesure du possible. Le 26 juin 2014, notre collaboration avec Accor s'est renforcée avec la signature du Code de Conduite.

Le Code de Conduite (pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle dans le cadre du tourisme et des voyages) est une initiative multipartite visant l'industrie touristique. Sa mission est de sensibiliser et de fournir outils et soutien à cette industrie afin de lutter contre le TSIE.

Nous menons aussi des campagnes ponctuelles avec les Voyages Emile Weber et Sales-Lentz.



Au
Luxembourg

CINEMA
&
PEDAGOGIE

Edition automne 2014 **(In)visible Children's Rights: Les droits de l'enfant à l'écran**

En novembre 2014, le monde a célébré le « 25e Anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) ». A cette occasion, le Festival "Cinéma du Sud", organisé par plusieurs ONGD au Luxembourg, a choisi de mettre en avant le thème des droits de l'enfant.

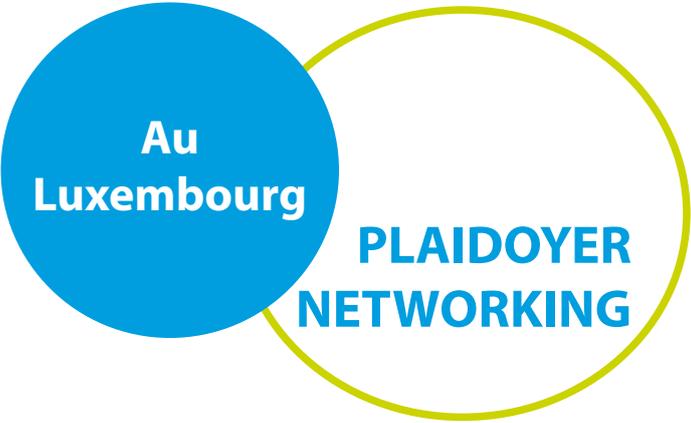
Conjointement avec Amnesty, ECPAT Luxembourg a organisé le 23 octobre 2014 la projection du film "Grand comme le Baobab" du réalisateur Jeremy Teicher. Le film raconte de façon poignante le conflit d'intérêt auquel font face les différents membres d'une famille sénégalaise. Deux sœurs sont les premières à quitter leur village – où les repas sont préparés au feu de bois, l'eau tirée du puits, et où les baobabs dominent le paysage – pour aller à l'école en ville. Lorsque se produit un accident qui menace la survie de la famille, leur père envisage d'imposer à une des sœurs un mariage forcé.

Le film a été suivi d'un débat et d'une séance de questions-réponses à laquelle un public nombreux s'est associé.

Malette pédagogique sur les droits de l'enfant

A l'occasion du 25ème anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, ECPAT Luxembourg a participé au développement du volet sur l'exploitation sexuelle des enfants d'une mallette pédagogique.

Composée d'un matériel didactique avec propositions concrètes de cours, suggestions et idées sur le thème des droits de l'enfant, elle vise à encourager professeurs, éducateurs et animateurs à explorer ce sujet dans leurs cours ou lors de rencontres, afin que les enfants et les adolescents aient une meilleure compréhension de leurs droits et développent un regard critique vis-à-vis de leur mise en application dans les pays en voie de développement.



**Au
Luxembourg**

**PLAIDOYER
NETWORKING**

Assemblée Générale du réseau ECPAT et Atelier de travail d'ECPAT Luxembourg

La 6ème Assemblée Générale du réseau ECPAT a eu lieu les 2 et 3 décembre 2014 à Paris. Elle a permis de régler des questions statutaires, et offert aux membres l'occasion de se rencontrer, d'échanger et de fixer la stratégie du réseau pour les années à venir.

Cette stratégie avait été préalablement discutée et élaborée en groupes régionaux à travers le monde. ECPAT Luxembourg avait participé à trois de ces groupes, dans chacune des zones de son action : en Afrique, en Asie du Sud (un atelier qu'ECPAT Luxembourg a financé (voir page 17) et en Europe.

Autour de l'événement, l'équipe exécutive d'ECPAT Luxembourg a consacré 2 jours pour élaborer différents documents d'orientation. Un exercice qui a également pu être mené avec l'équipe d'ECPAT France.

Assemblée Générale du Code de Conduite pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle dans le tourisme et les voyages

En tant que représentant national officiel du Code, ECPAT Luxembourg a participé à l'Assemblée Générale annuelle à Berlin le 4 mars 2014, ainsi qu'à différents groupes de travail.

Référentiel pour la protection des enfants contre la maltraitance

Ce référentiel a été initié par un groupe de travail composé de six membres de la Plateforme luxembourgeoise contre l'abus et l'exploitation sexuels. Il était prévu en 2014 de recruter un consultant pour faire avancer et finaliser les travaux mais cela n'a pas été possible. Cependant, les travaux se poursuivent et il est prévu de finaliser et tester le questionnaire de base en 2015.

Cercle des ONG

Membre du Cercle, ECPAT Luxembourg participe aux groupes de travail sur la défense des enfants et sur l'éducation au développement. Nous suivons également des formations pertinentes pour nos activités.

Plaidoyer Conseil de l'Europe

En 2014, ECPAT Luxembourg a représenté en tant qu'observateur le réseau international d'ECPAT devant le Comité de Lanzarote du Conseil de l'Europe. Une occasion d'assister aux réunions et de s'exprimer sur les sujets traités par ce Comité, chargé du suivi continu de la Convention du Conseil de l'Europe sur la Protection des Enfants contre l'Exploitation Sexuelle et les Abus Sexuels (Convention de Lanzarote).

Participation des jeunes

En novembre 2014, à quelques jours du 25ème anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), ECPAT Luxembourg a organisé avec ErwuesseBildung et BEE SECURE un atelier/soirée film pour les jeunes.

Après la projection du film « Disconnect » (2011) s'est tenu un atelier avec des jeunes de 16 à 19 ans. Les débats ont porté sur les risques liés à l'usage d'Internet et des nouvelles technologies, la prostitution des enfants, et les images pornographiques mettant en scène les enfants. Le but était de sensibiliser les jeunes mais également d'écouter leurs points de vue et impressions sur les thèmes discutés. La soirée s'est conclue par une interview vidéo-enregistrée par des étudiants en média du Lycée Michel Rodange.

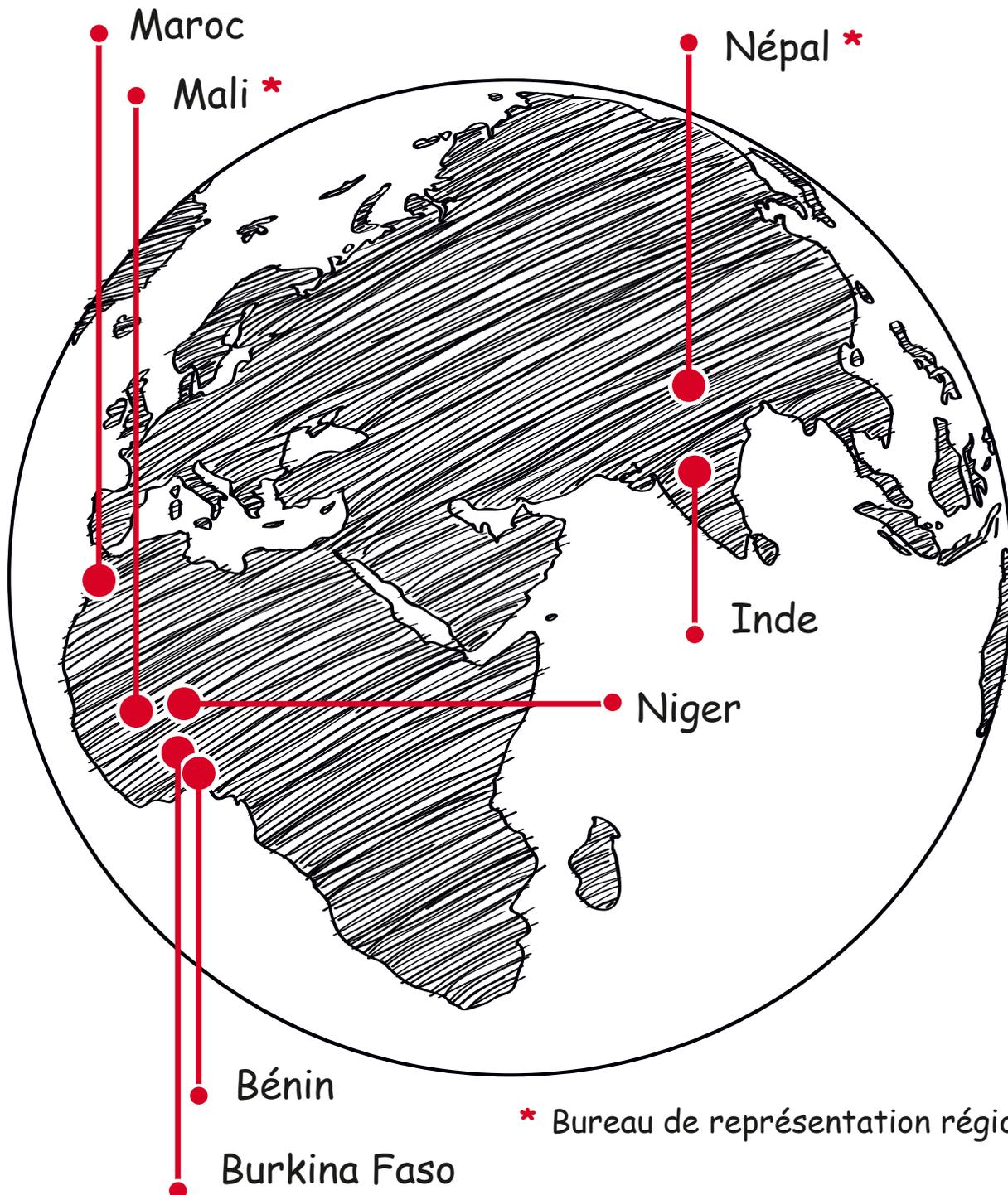
Projet Interinstitutionnel sur la terminologie et la sémantique de l'exploitation sexuelle des enfants

A l'initiative d'ECPAT International et d'ECPAT Luxembourg, un groupe de travail interinstitutionnel a été mis sur pied. Composé d'organisations internationales (intergouvernementales et non gouvernementales), il a été chargé d'étudier la terminologie et la sémantique relatives à l'exploitation sexuelle des enfants.

L'objectif de ce projet est de clarifier la terminologie et la sémantique de l'exploitation sexuelle des enfants en définissant les termes utilisés par les principales parties prenantes.

ECPAT Luxembourg est en charge de la coordination et du suivi de ce projet, qui compte sur la participation de 15 organisations internationales.

Projets gérés par ECPAT Luxembourg - 2014



Pour tout renseignement complémentaire concernant nos activités, merci de prendre contact avec notre bureau.

ECPAT Luxembourg
3, rue des Bains
BP 848

T: (+352) 26 27 08 09
M: ecpat-luxembourg@ecpat.lu
W: <http://www.ecpat.lu>



Projet de coordination nationale du réseau ECPAT

Au Népal travaillent plusieurs membres du réseau ECPAT. En plus d'ECPAT Luxembourg, deux membres affiliés représentent le réseau, CWIN et Maiti Nepal. A ces membres pourraient s'ajouter d'autres dans le futur.

Comme cette situation existe dans d'autres pays, ECPAT International a souhaité développer en collaboration avec ECPAT Luxembourg un projet pilote de coordination nationale des différentes activités des membres actifs au Népal.

ECPAT Luxembourg a donc engagé un Coordinateur national, expert de la problématique de l'ESEC, afin de mener à bien ce projet.

Les différentes activités développées par le Coordinateur national ont été l'élaboration d'un agenda d'actions commun afin que les activités de chacun soient coordonnées. Il a de plus fait profiter chaque membre de son expertise.

Atelier régional de consultation du réseau ECPAT

Du 4 au 7 septembre 2014, ECPAT International a organisé conjointement avec ECPAT Luxembourg, un atelier régional de consultation du réseau en Asie du Sud, afin de discuter de la stratégie du réseau pour les années à venir.

Cet atelier s'est déroulé à Katmandou et a permis de dégager des orientations stratégiques pour la région et tout le réseau en général. Ces orientations ont été mises en commun avec les autres régions et discutées et votées à l'Assemblée Générale d'ECPAT en décembre 2014.



International

Asie du Sud
Népal

Projet national de réduction des risques d'abus et d'exploitation sexuelle des enfants au Népal

Contexte

Au Népal, plus du tiers des 12,6 million d'enfants vit en dessous du seuil de pauvreté. Au niveau politique, le Népal a subi des changements importants durant les 15 dernières années qui ont transformé d'une manière décisive le tissu social du pays et qui ont détruit la protection normalement offerte aux enfants par le réseau des familles élargies traditionnelles. Une décennie de guerre civile, qui s'est terminée en 2007 avec la signature d'un accord de paix, a créé un exode rural sans précédent. La guerre a amené l'instabilité politique, la violence, la corruption et l'érosion de l'Etat de droit.

[Tous ces changements
accentuent les risques d'abus
et d'exploitation sexuelle.]

Tous ces changements ont accentué la vulnérabilité des enfants face aux abus et à l'exploitation sexuelle. Des jeunes garçons se sont déplacés massivement vers la capitale ou à l'étranger, soit pour éviter la conscription dans l'armée maoïste, soit pour fuir les accusations d'être des sympathisants maoïstes et agressions des soldats du gouvernement népalais. On observe ces dernières années une augmentation du nombre de jeunes garçons qui sont venus travailler dans les sites urbains de construction, séparés de leurs familles et aussi une augmentation des enfants venus vivre dans les rues de Katmandou. Il est connu que ces deux groupes sont très vulnérables aux risques d'abus et d'exploitation sexuelle, un fait qui est exacerbé par la croissance rapide des points d'accès public de sexe tels que les « dance bars » et les « massages parlours » partout dans le pays qui fournissent des lieux propices à l'exploitation des enfants.

Le projet se déroule principalement dans la ville de **Katmandou**, capitale du Népal. Les activités couvrent également les districts ruraux limitrophes d'où sont originaires la majorité des enfants en situations de rue d'une part, et les districts qui sont traversés par la route nationale au sud du pays, de l'autre. On observe un fort va et vient des enfants entre les grandes villes situées le long de cette route et la capitale, Katmandou.

Objectif

Réduire les abus et l'exploitation sexuelle des enfants au Népal par la sensibilisation d'un large public, la prévention et la protection des enfants vulnérables et/ou victimes.

Partenaires et coordination locale (détails voir p.31 et s.)

Partenaires: Association Pomme Cannelle Népal (APC) - Child Protection Centers and Services (CPCS) - Voice of Children (VOC).

Activités coordonnées par notre bureau de représentation régionale au Népal.

Activités réalisées en 2014... quelques exemples

Pour un rapport complet, n'hésitez pas à nous contacter

Sensibilisation

Bénéficiaires	Activités
333	Enfants en situation de rue ont été informés et sensibilisés
10 190	Elèves ont reçu des cours sur les dangers de l'exploitation sexuelle
381	Familles d'enfants à risque ont été sensibilisées directement
526	Professionnels (policiers, journalistes, hôteliers, médecins...) sensibilisés

Prévention

Bénéficiaires	Activités
228	Enfants ont quitté la rue pour rejoindre le programme de réhabilitation
103	Enfants en situation de rue ont été réunis avec leurs familles
244	Enfants à risque ont été scolarisés
228	Enfants ont reçu un suivi psychosocial
21	Jeunes ont suivi une formation professionnelles

Protection

Bénéficiaires	Activités
6	Enfants victimes d'exploitation sexuelle ont été pris en charge
4	Familles ont bénéficié d'une assistance légale



International

**Asie du Sud
Népal**

Nouveau projet lancé en 2014

Action pour défendre et garantir l'ensemble des droits contre l'abus des enfants travaillant dans les bars et les salons de massages et vulnérables à l'exploitation sexuelle.

Contexte

Selon des études récentes, de 16% à 33% des femmes travaillant dans l'industrie du sexe au Népal ont moins de 18 ans. Pour la plupart, ces jeunes filles sont originaires de villages situés aux alentours de la vallée de Katmandou, et donc victimes de trafic interne. Malgré l'appel des ONG à pratiquer une tolérance zéro dans l'application de la loi népalaise anti-trafic, force est de constater le manque d'amélioration significative dans ce domaine. Bien qu'illégale, l'exploitation sexuelle de mineures dans l'industrie du sexe demeure une réalité au Népal. Faute de politiques et de réglementations gouvernementales strictes, l'éradication de ce fléau n'est pas à l'ordre du jour.

**[16% à 33% des femmes
travaillant dans l'industrie du sexe
au Népal ont moins de 18 ans.]**

L'urgence consiste donc à retirer les jeunes victimes des lieux d'exploitation, et de les guider vers leur réhabilitation grâce aux services offerts. Aide psychosociale, éducation, formation professionnelle, soins de santé, aide juridique, placement professionnel et création de petits commerces sont autant de leviers pour aider ces enfants à retrouver leur autonomie en dehors des circuits de l'exploitation sexuelle. Ce projet, opéré en partenariat avec Biswas Népal, intègre les attentes exprimées par les bénéficiaires de l'aide, s'appuie sur le témoignage d'anciennes victimes et concentre l'expérience acquise par d'autres acteurs et autorités locales pour proposer des modes d'intervention efficaces dans la lutte contre ce fléau.

Le projet se déroule dans la ville de Katmandou, capitale du Népal. Les activités couvrent les quartiers de Sundhara, Tripureswore, Durbar Marg, Baneshwor et Dilli Bazar.

Objectif

Garantir les droits des femmes et des jeunes filles travaillant dans les « dance bars » et les salons de massages et en retirer les enfants victimes d'abus et d'exploitation sexuels.

Partenaires et coordination locale (détails voir p.31 et s.)

Partenaire: BISWAS Népal.

Activités coordonnées par notre bureau de représentation régionale au Népal.

Activités réalisées en 2014... quelques exemples

Pour un rapport complet, n'hésitez pas à nous contacter.

Le projet ayant débuté en septembre 2014, les chiffres ci-dessous reprennent les résultats obtenus à partir de cette date jusque fin décembre 2014.

Sensibilisation

Bénéficiaires	Activités
193	Femmes et jeunes filles ont pu être contactées grâce au travail de sensibilisation
56	Etablissements ont été visités et une communication renforcée avec les propriétaires et les employés

Prévention

Bénéficiaires	Activités
15	Enfants et jeunes filles ont bénéficié d'une aide à l'éducation non-formelle
24	Enfants et jeunes filles ont pu participer aux formations permettant d'acquérir des compétences nécessaires pour mener une vie active (life skill trainings)
6	Enfants ont acquis des compétences professionnelles leur permettant une vie autonome (formations professionnelles)

Protection

Bénéficiaires	Activités
193	Femmes et jeunes filles, dont au moins 80% d'enfants, ont visités le centre d'accueil et ont ainsi eu accès aux différents services mis à leur disposition (même population que dans sensibilisation)
8	Enfants et jeunes filles ont été secourus des conditions de travail abusives



International

Asie du Sud
Inde

Projet de prévention de l'abus et de l'exploitation sexuels à Goa, Inde

Contexte

Une étude de 2007 réalisée en Inde par le gouvernement montre que 53,2% des enfants de ce pays ont subi une ou plusieurs formes d'abus sexuels, dont 22% un abus sexuel grave, et 6% des viols. Plus de 70 % de ces abus sexuels concernent des enfants âgés de 11 à 18 ans.

Comme on le voit, la prévention reste insuffisante, même si récemment des mouvements de protestation ont vu le jour. Parmi les défis à relever: accroître les services et les initiatives pour sensibiliser les jeunes, renforcer les capacités des parents dans l'éducation des adolescents, créer un environnement sûr pour les enfants, instaurer des espaces de partage pour les enfants autour de l'abus sexuel, travailler avec les enfants vulnérables tels que les enfants victimes de la traite, les enfants des rues, les enfants des familles monoparentales, ou les enfants incontrôlables.

[Plus de 70% des abus
sexuels concernent des
enfants âgés de 11 à 18 ans]

Ces abus sexuels conduisent bien des enfants à tomber dans différentes formes d'exploitation sexuelle. Dans les régions touristiques d'Asie, c'est le tourisme sexuel et notamment du tourisme sexuel impliquant des enfants (TSIE) qui domine. C'est le cas à Goa, région touristique s'il en est. Un rapport d'ECPAT réalisé en 2004 à Goa montre que le TSIE est le fait d'abuseurs étrangers, mais aussi d'hommes locaux et de travailleurs migrants.

La traite concerne aussi une grande partie des victimes d'exploitation sexuelle, Goa et sa région ayant un des taux les plus élevés de trafic en Inde. En cause: le caractère touristique de la région, le développement des infrastructures hôtelières et du transport. Ainsi de nombreuses victimes sont trafiquées à partir des Etats du Karnataka, du Maharashtra, de l'Andhra Pradesh, du Bengale occidental, et des Etats du Nord-Est de l'Inde. Le trafic international provient surtout du Népal et du Bangladesh voisins mais aussi de pays comme l'Ouzbékistan et la Russie.

Objectif

Réduire l'abus sexuel des jeunes filles de Mormugao, district de Goa, par la sensibilisation, le renforcement des capacités et le développement d'activités de promotion de changement de comportement.

Objectifs spécifiques

1. Une réduction des abus sexuels des adolescentes de Mormugao
2. Un changement de comportement des adolescentes de l'ancien secteur de prostitution de Baina qui les rend vulnérables à l'abus et à l'exploitation sexuelle à des fins commerciales (ESEC).
3. Fournir des services de réhabilitation aux enfants des victimes d'ESEC.
4. Fournir une assistance aux victimes d'abus sexuel.

Partenaire et coordination locale (détails voir p.31 et s.)

Partenaire: Anyay Rahit Zindagi (ARZ)

Activités coordonnées par notre bureau de représentation régionale au Népal.

Activités réalisées en 2014... quelques exemples

Pour un rapport complet, n'hésitez pas à nous contacter

Sensibilisation

Bénéficiaires	Activités
2172	Adolescent(e)s sont sensibilisé(e)s et leurs capacités renforcées

Prévention

Bénéficiaires	Activités
190	Adolescentes de l'ancien secteur de prostitution de Baina changent de comportement
1031	Acteurs de la protection des mineurs ont leurs capacités renforcées
76	Personnes impliquées dans le combat contre le trafic d'êtres humains à la source, au transit et à la destination ont leurs capacités renforcées

Protection

Bénéficiaires	Activités
12	Victimes d'exploitation sexuelle reçoivent un soutien complet à la scolarisation (prise en charge psychologique, psycho-sociale, pensionnat et autre)
11	Victimes d'abus sexuel reçoivent une assistance complète dans tous les domaines extra-scolaires



International

Afrique de l'Ouest
Mali

Projet arrivé à terme en 2014

Rompre le silence autour des enfants vulnérables et/ou victimes d'exploitation sexuelle au Mali

Contexte

La grande pauvreté conjuguée à un urbanisme non maîtrisé, à la défaillance des services sociaux de base et à l'influence de certaines pressions sociales a largement contribué à fragiliser les familles et à rendre très vulnérables un grand nombre d'enfants tant en milieu rural qu'en milieu urbain.

Pour subvenir à leurs besoins, les enfants doivent développer des stratégies de survie qui bien souvent aboutissent au travail dans le secteur informel de l'économie, à la prostitution, à la délinquance, à la migration ou au confiage (à un parent ou à un marabout). Ces situations éloignent les enfants de leur contexte familial et les exposent à de nombreux risques de violence, d'exploitation économique et d'exploitation sexuelle à des fins commerciales.

Une étude sur la situation de l'enfant au Mali réalisé en 2008 par le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (MPFEF) constate que 90% des enfants maliens sont victimes de violences physiques. Plus grave, ces enfants victimes estiment n'avoir aucun recours contre les violations de leurs droits. La même étude dénombre environ 20 000 enfants victimes d'abus, de violence, d'exploitation et de négligence qui auraient besoin d'un processus de réinsertion/réhabilitation dans le district de Bamako et les régions de Sikasso et Ségou. Or, seules 65 structures d'accueil, d'écoute et d'orientations ont été identifiées, offrant à seulement 2 687 enfants des conditions d'accueil adéquates.

Les facteurs qui contribuent à l'exploitation sexuelle sont nombreux. Ainsi, la pauvreté est un facteur prépondérant dans l'exploitation sexuelle des enfants, mais non unique : le manque d'éducation, de perspectives de travail rémunérateur, la pression des tiers sur l'enfant (vendeuses ambulantes soumises à rapporter à leur employeur une recette journalière), les familles fragilisées, la négligence, mais aussi la violence exercée sur l'enfant, sont d'autres facteurs.

Les conséquences de l'exploitation sexuelle sur les enfants sont nombreuses, d'ordre physique et psychologique (santé et trauma psychique). De plus, les enfants victimes d'exploitation sexuelle sont conscients de la perception négative, voire hostile, de la société quand ils sont en situation de prostitution.

La plupart des cas d'exploitation sexuelle ne sont pas rapportés à la justice, car la pratique coutumière qui consiste en l'arrangement à l'amiable prévaut au Mali ainsi que la honte et parfois la crainte de l'enfant et/ou de sa famille à dénoncer le crime à la justice. Ceci est un réel obstacle à la protection des droits des enfants victimes d'exploitation sexuelle et d'exploitation sexuelle à des fins commerciales.

Le projet est développé dans 5 villes: **Bamako, Ségou, Sikasso, Mopti et Kayes**. Ces endroits ont été choisis pour les raisons suivantes:

- * Bamako: : capitale du Mali qui présente de zones de prostitution d'enfants (bars, hôtels, dancing, rue)
- * Ségou et Mopti: villes touristiques avec forte présence de tourisme sexuel impliquant des enfants
- * Sikasso et Kayes: villes frontalières avec la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso (traite d'enfants) et zone aurifère (exploitation économique et sexuelle)

Objectif

L'objectif du projet est de contribuer à réduire les risques liés à l'exploitation sexuelle et notamment à l'exploitation sexuelle à des fins commerciales des enfants au Mali. Plus spécifiquement il s'agit de renforcer la prévention, la protection et la réhabilitation des enfants à risques et/ou victimes d'ESEC. Le projet vise également le renforcement de la connaissance de la situation de l'ESEC au Mali.

Partenaires et coordination locale (détails voir p.31 et s.)

Partenaires: Association Jeunesse et Développement (AJDM) - Avenir Enfance Sahel (AV.E.S) - Centre de Psychologie pour l'Appui à la Promotion de l'Enfant et de l'Adolescent (CPAPEA) - Groupe de Recherche Actions Droits de l'Enfant et de l'Adolescent (GRADEM) - Sinjyia-Ton Mali - Soutoura

Activités coordonnées par notre bureau de représentation régionale au Mali.

Activités réalisées en 2014... quelques exemples

Pour un rapport complet, n'hésitez pas à nous contacter

Sensibilisation

Bénéficiaires	Activités
43	Employeurs et 25 logeurs ont été sensibilisés aux vulnérabilités des aides ménagères
236	Mineurs fréquentant des bars sensibilisés aux risques liés à l'ESEC
370	Enfants des rues sensibilisés aux risques liés à l'ESEC grâce à des représentations

Prévention

Bénéficiaires	Activités
300	Elèves formés à l'autoprotection à l'ESE/ESEC
286	Vendeuses et 231 aides ménagères mineures formées à l'autoprotection

Protection / Réhabilitation

Bénéficiaires	Activités
32	Enfants réunifiés avec leur famille, dont 7 enfants en situation de prostitution qui ont été sortis de cette situation.
42	Jeunes filles et 15 enfants des rues pris en charge de façon complète (alimentaire, logement, prise en charge psychologique, psycho-sociale et autre)
7	Enfants pris en charge juridiquement.



International

**Afrique de l'Ouest
Burkina, Niger, Bénin**

Projet arrivé à terme en 2014

Projet régional pour améliorer la prévention, la protection et l'insertion sociale et professionnelle des enfants et des jeunes dans les zones à risque de traite, y compris les enfants victimes de traite à des fins sexuelles au Bénin, au Burkina et au Niger.

Contexte

Les trois pays ciblés par le projet font partie des 20 pays ayant le plus faible Indice de Développement Humain de la planète, traduisant des faiblesses en termes d'espérance de vie, de taux de scolarisation et de niveau de vie. Ces pays connaissent également des taux d'activité des enfants de plus de 45% . Puisqu'il ne semble pas encore envisageable d'interdire, dans la pratique, le travail des enfants sous toutes ses formes, la difficulté immédiate dans ces pays consiste à réduire les formes les plus oppressives et abusives du travail des enfants et à mobiliser les gouvernements et les sociétés. La lutte contre la traite des enfants est un élément essentiel dans cette démarche.

**[Réduire les formes les plus
oppressives et abusives du
travail des enfants]**

L'augmentation des situations de traite est alimentée par l'explosion des migrations dans la région. Les enfants et adolescents migrants ne bénéficient pas des mêmes cadres de protection que les autres enfants, ce qui accroît le risque de les « rendre invisibles », ainsi que les risques de discrimination et d'exploitation dans les milieux de destination (famille d'accueil, patrons et employeurs, maîtres coraniques,...). Ces situations d'exploitation (exploitation sexuelle, travail forcé, pratiques analogues à l'esclavage...) caractérisent les cas de traite.

Le projet est localisé côté **Niger** aux frontières du Burkina Faso et du Bénin, dans les provinces de Tillabéry et du Dosso. Le projet au **Burkina** est organisé côté Niger à Yagha et côté Mali à Kossi et aux Banwa. Au **Bénin**, il s'organise dans la province du Nord côté Niger de l'Alibori et des frontières avec le Togo dans les provinces de la Donga et du Mono

Si les trois pays disposent d'un arsenal juridique réel en matière de droit des enfants, l'application de ces textes se heurte à certaines réalités, dont la mobilisation défailante des ressources techniques et financières par les Etats. A cet égard, les dispositifs nationaux des Etats reconnaissent aux ONG un rôle dans la prévention de la traite, mais aussi dans la protection des victimes et leur réinsertion.

Ce projet répond à cette mission, avec pour objectif de renforcer la prise en compte de l'intérêt supérieur de l'enfant et de réduire le nombre d'enfants victimes de traite et/ou d'exploitation sexuelle. Les connaissances limitées des différents textes juridiques, l'inadéquation de l'offre éducative et certaines pratiques culturelles contribuent par exemple à entraver la mise en application de ces traités. Les pays ciblés par le projet sont des pays sources et de transit d'enfants victimes de traite y compris à des fins sexuelles. Il faut donc informer les communautés notamment sur les lois réglementant la mobilité des enfants, mais aussi sur les risques des migrations, afin de changer les pratiques.

Dans les trois pays de l'action, les structures de prise en charge et de réinsertion des enfants victimes manquent de moyens. Les organisations partenaires (engagées dans la lutte contre la traite) ont identifié des besoins en termes de capacité d'accueil des enfants victimes de traite, de qualité de prise en charge, d'essaimage des comités de vigilance villageois. Le renforcement des compétences des professionnels impliqués est également une priorité afin de pérenniser notre action.

Enfin, si la dimension économique du phénomène de traite est largement entendue, la dimension sexuelle l'est beaucoup moins. Pourtant le lien est très largement établi dans la littérature sur la traite, mais est très peu pris en considération dans les programmations régionales. Il est important de proposer des initiatives sur cet aspect afin d'améliorer la prise en compte des fléaux qui s'abattent sur les enfants.

Partenaires et coordination locale (détails voir p. 31 et s.)

Partenaires

Burkina Faso: Fondation pour le Développement Communautaire (FDC)

Niger: Association Nigérienne pour le Traitement de la Délinquance et la prévention du crime (ANTD)

Bénin: Groupe de Recherche et d'Action pour le Développement Humain (GRADH) - Programme d'insertion des Enfants Déshérités (PIED) - Enfants Solidaires d'Afrique et du Monde (ESAM)

Activités coordonnées par le bureau ECPAT France/ECPAT Luxembourg au Burkina

Objectif

Lutter contre la traite des enfants au Bénin, Burkina Faso et au Niger et que les enfants victimes de traite, y compris à des fins sexuelles, bénéficient d'une prise en charge plus adéquate de la part des acteurs de protection de l'enfance

Objectifs spécifiques

1. Réduire l'exposition des enfants aux risques de traite et d'exploitation sexuelle
2. Renforcer les dispositifs transnationaux de lutte contre la traite et de réinsertion des victimes
3. Renforcer les compétences des intervenants sur la thématique de la lutte contre la traite y compris l'exploitation sexuelle par la formation et la mise en réseau des acteurs de protection de l'enfance

Réalisations globales sur l'ensemble du projet... quelques exemples

Pour un rapport complet, n'hésitez pas à nous contacter

Bénéficiaires	Activités
860	Enfants vulnérables ou victimes de la traite ont été interceptés et pris en charge (alimentaire, sanitaire, médical, psychosocial) dans les centres du programme appuyés par le programme et réintégrés dans leurs familles.
17	Structures d'accueil pour des enfants non accompagnés ou victimes de traite ont bénéficié d'un appui (matériels, équipements, nourriture).
54 876	Adultes y compris 12 990 enfants ont été sensibilisés sur les phénomènes et risques de traite et de migration des enfants ainsi qu'aux lois nationales de protection de l'enfance à travers différentes actions de sensibilisation telles que des séances/rencontres d'information, des émissions de radio, la diffusion de livrets d'information et des représentations théâtrales.
1 550	Personnes clés (leaders politiques, religieux et communautaires, transporteurs, parents) ont été sensibilisés sur la problématique et mobilisés pour s'impliquer dans la protection des enfants.
1 701	Enfants ont été informés de leurs droits
190	Enfants scolarisés dans le système formel ou non formel.
362	Jeunes (dont 103 filles en situation de prostitution et 112 garçons victimes de traite) ont eu accès à une formation ou des activités génératrices de revenus (AGR) et été accompagnés vers l'emploi.

Par ailleurs, les capacités et les connaissances des acteurs travaillant avec des enfants vulnérables ou victimes d'exploitation sexuelle ou de traite ont été renforcées à travers l'organisation de formations sur la problématique, la création de nombreux outils (guides, revues de bonnes pratiques, etc.) et la réalisation de trois études sur la prostitution.

Nouveau projet lancé en octobre 2014

Projet visant à lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales, notamment dans le contexte des voyages et du tourisme, en aidant les pays de destination à signaler les cas pour améliorer la protection des enfants et les poursuites des abuseurs.

Contexte

Les chiffres de l'exploitation sexuelle des enfants dans le cadre du tourisme et des voyages sont difficiles à obtenir en raison de l'illégalité du phénomène, du caractère tabou entourant la prostitution infantile, des enjeux de pouvoirs, d'argent et de corruption et des mannes financières qu'elle génère. Le choix d'intervenir au Maroc et au Burkina Faso a été retenu car il s'agit de destinations privilégiées pour les voyageurs et touristes européens; mais aussi pour répondre à la volonté de coopération des acteurs locaux et des forces de police locales avec Francopol.

Il ne s'agit pas de stigmatiser ces pays, mais de mettre en place avec les professionnels du tourisme, les associations et forces de police des actions efficaces et pérennes de prévention et de protection des enfants dans le respect des chartes et conventions internationales et locales.

Partenaires locaux (détails voir p. 31 et s.)

Maroc : Association Meilleur Avenir pour Nos Enfants (AMANE), Association pour la Protection de l'Enfant en Situation Précaire (AL KARAM), Association WIDA
Burkina Faso: Association Espace Initiatique (KEEOGO)
Europe: ECPAT France, Francopol, Acting for Life

Objectif

Lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants dans le cadre du voyage et du tourisme, au travers du renforcement des différents acteurs et de leur mise en réseau.

Réalisations

Le projet a débuté en octobre 2014 par une série d'ateliers qui ont permis aux partenaires d'échanger leurs bonnes pratiques, de présenter leurs outils de lutte contre le TSIE et de se familiariser avec les modalités administratives et financières.

Un atelier de travail a également été organisé par Francopol pour mettre en place un module de formation sur l'audition d'enfants victimes.

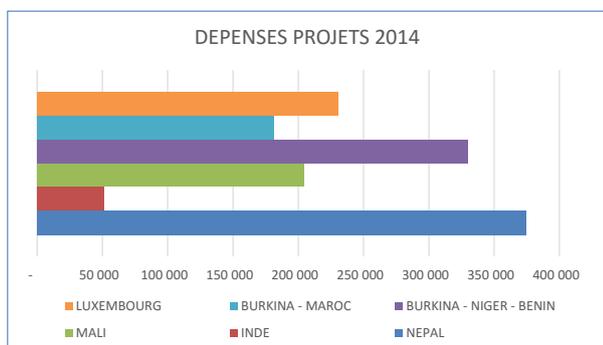
Dépenses sur projets ●



● Ressources

Nos comptes annuels sont tenus par un bureau d'experts comptables et audités par un réviseur d'entreprises agréé. Les comptes et le bilan sont disponibles sur simple demande auprès de notre bureau.

Dépenses sur projets



En 2014, le total de nos **dépenses sur projets** s'élève à **1 371 761,80 €**.

Les **frais administratifs** s'élèvent en 2014 à **138 340,66 €**, ce qui correspond à 9% des dépenses engagées sur l'année.

Sont qualifiées de **dépenses sur projets**, les dépenses qui concernent directement la mise en oeuvre de notre mission sociale, à savoir :

ECPAT Luxembourg a pour mission, au Luxembourg et dans les pays où elle intervient, de lutter par tous les moyens légaux contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales ainsi que de sensibiliser et informer l'opinion publique sur les Droits de l'Enfant en la matière. Elle facilitera l'identification et la mise en oeuvre de programmes en faveur des enfants vulnérables et/ou victimes d'exploitation sexuelle à des fins commerciales et de leurs familles. Ces programmes comporteront un ou plusieurs de ces axes : la prévention, la réhabilitation et la réinsertion des enfants.

Ressources

En 2014, le total de nos ressources s'élève à **1 510 102 €**.

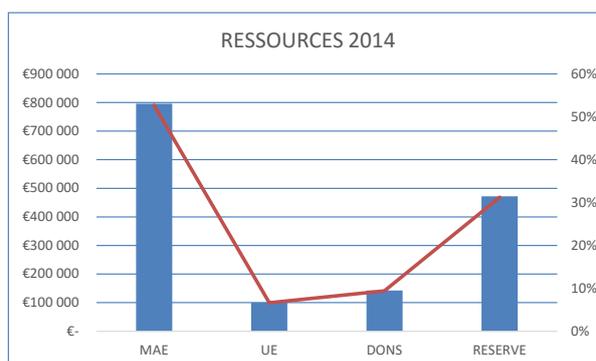
Nos principaux bailleurs sont :

* Le Ministère des Affaires étrangères et européennes, dont l'apport de 795 663€ correspond à 53% de nos ressources.

* Notre Fonds de réserve, sur lequel nous avons puisé 471 819€ soit 31% de nos ressources en 2014.

* Les dons privés qui s'élèvent à 142 428€.

* L'Union Européenne dont les subsides correspondent à 7% de nos ressources.



ORIGINE	TOTAL	RATIO
MAE	795 663 €	53%
UE	100 193 €	7%
DONS	142 428 €	9%
RESERVE	471 819 €	31%
	1 510 102 €	100%

PARTENAIRES



Le partenariat est au coeur de notre philosophie et s'inscrit dans nos valeurs fondamentales, comme en témoigne l'énoncé de notre mission qui décrit notre propre structure comme un réseau mondial.

Partenaires opérationnels

Que ce soit avec les autres membres de ECPAT ou avec les associations locales, nous défendons le principe du partenariat dans l'action. Selon ce principe reposant sur une relation de confiance mutuelle et à long terme, chaque intervenant conserve son autonomie, mais s'engage à mettre en commun ses efforts et ses ressources pour mettre un terme à l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales.

Népal

Association Pomme Cannelle Népal (APC) : association qui œuvre auprès des enfants en situation de rue à Katmandou depuis 2001 afin de les protéger et leur offrir des alternatives au monde de la rue.

Child Protection Centers and Services (CPCS) : L'association CPCS a été fondée en 2001 pour répondre aux besoins des enfants des rues du Népal.

Voice of Children (VOC) : association créée en Novembre 2000 pour améliorer les conditions de vie des enfants des rues et permettre leur réintégration dans leurs familles ou dans la société.

BISWAS Népal, association fondé en 2007 par d'anciens employés de « dance bars » et de salons de massages, travaille à la défense des droits, de la liberté et de la sécurité au travail, des femmes et des jeunes filles dans l'industrie du sexe.

Les projets sont coordonnés par notre **bureau sur place**.

Les projets sont cofinancés par le Ministère des Affaires étrangères et européennes du Luxembourg (**MAEE**)

Inde

Notre partenaire local dans ce projet, **Arz (anyay rahit zindagi**, soit « la vie sans injustice »), a été créé en 1997 par un groupe de travailleurs sociaux de l'Institut Tata de Sciences Sociales. Arz a dès son commencement travaillé pour combattre le trafic humain à des fins d'exploitation sexuelle et sur la question de l'exploitation sexuelle des enfants.

Le projet est cofinancé par le Ministère des Affaires étrangères et européennes du Luxembourg (**MAEE**)

Mali

Association Jeunesse et Développement (AJDM) : créée en 1998, est active dans le domaine de la Protection des enfants vulnérables (filles migrantes ; vendeuses ambulantes et aides ménagères) dans les régions de Koulikoro, Ségou et le district de Bamako.

Avenir Enfance Sahel (AVES) : créée par l'ancien personnel malien de Save the Children UK et spécialisée dans la promotion et la protection des droits de l'enfant. AV.E.S dispose d'une coordination basée à Bamako et d'une équipe opérationnelle basée à Mopti.

Sinjiya-ton : créée en 1997 et spécialisée dans l'appui aux enfants des rues de Bamako. C'est une des seules organisations à avoir entamé une initiative de prise en charge à plein temps et de réhabilitation à long terme des enfants en situation de grande vulnérabilité.

Le projet est cofinancé par le Ministère des Affaires étrangères et européennes du Luxembourg (**MAEE**)

Burkina Faso, Niger, Bénin

Burkina Faso

La Fondation pour le Développement Communautaire (FDC). La mission de la FDC est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des groupes défavorisés avec leur pleine participation.

Niger

Association Nigérienne pour le Traitement de la Délinquance et la prévention du crime (ANTD). L'ANTD met en œuvre des programmes de recherche des causes de la délinquance juvéno-infantile et des formes d'exploitation des enfants, de réinsertion sociale des jeunes en difficulté (centre d'écoute, formation professionnelle, réinsertion familiale) et de formation du personnel dans la prise en charge des enfants en difficulté.

Benin

Groupe de Recherche et d'Action pour le Développement Humain (GRADH). GRADH utilise essentiellement l'éducation comme stratégie de protection.

Programme d'Insertion des Enfants Déshérités (PIED). PIED a pour objet de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des enfants en situation difficile à travers la promotion des droits de l'enfant et l'éveil de conscience des parents et surtout des femmes.

Enfants Solidaires d'Afrique et du Monde (ESAM). ESAM a pour mission la promotion du respect des droits de l'enfant à travers l'éducation et la lutte contre la pauvreté.

Le projet est cofinancé par le Ministère des Affaires étrangères et européennes du Luxembourg (**MAEE**)

Burkina Faso, Maroc

Maroc

Association Meilleur Avenir pour Nos Enfants (AMANE) Les domaines d'intervention d'AMANE concernent le renforcement des capacités des acteurs de la protection de l'enfance, la sensibilisation du grand public et le plaidoyer pour une meilleure protection et prise en charge des enfants victimes.

Pour la Protection de l'Enfant en Situation Précaire (Al Karam). Présent sur le territoire de Marrakech, intervient pour sensibiliser les pouvoirs publics, les familles, les enfants et jeunes à une meilleure application de la Convention des Droits de l'Enfants, prévenir le travail, la mendicité l'exploitation physique et sexuelle des mineurs par la promotion de l'école et de la formation professionnelle et réhabiliter physiquement et moralement et au sein de leur famille les enfants et jeunes victimes d'exploitation.

WIDAD œuvre dans le domaine de la lutte contre la violence faite aux femmes et aux enfants et de toute autre forme de violence basée sur le genre.

Burkina Faso

KEOOGO a pour mandat de contribuer à la protection des enfants et jeunes en situation de vulnérabilité sur la ville de Ouagadougou. Ses domaines d'interventions sont la santé, le psychosocial, la prévention, la sensibilisation, le plaidoyer, le renforcement de capacité des familles et de la communauté, la formation, et l'éducation.

Europe

ECPAT France fait partie du réseau international ECPAT qui compte 81 membres répartis dans 74 pays.

Acting for Life collabore avec ECPAT France et ECPAT Luxembourg en mettant à disposition son Service administratif et financier pour apporter un appui technique dans le suivi administratif et financier du projet.

Francopol est le premier réseau international francophone de formation policière qui réunit des chercheurs et des représentants des services de police et de gendarmerie partageant des valeurs communes et convaincus de la nécessité de partager et de diffuser les bonnes pratiques en matière de formation et d'expertise policières.

Le projet est cofinancé par le Ministère des Affaires étrangères et européennes du Luxembourg (**MAEE**)

Bureaux locaux au Mali et au Népal

ECPAT Luxembourg gère des bureaux locaux de coordination au Mali et au Népal. Ceux-ci sont officiellement enregistrés auprès des autorités qui reconnaissent ainsi ECPAT Luxembourg comme une ONG internationale travaillant dans leur pays.

Le bureau du Mali emploie 4 personnes et est géré par une représentante ayant statut de coopérante luxembourgeoise.

Le bureau du Népal emploie 2 personnes et est géré par une représentante ayant statut de coopérante luxembourgeoise.

Le rôle des bureaux locaux est de coordonner et de suivre les activités des projets mis en œuvre au niveau national et dans les pays de la région, de coordonner et d'appuyer les partenaires, et d'assurer la gestion administrative et financière du projet, en lien avec le siège à Luxembourg.

Bureau local au Burkina Faso

Un bureau conjoint ECPAT Luxembourg et ECPAT France est également implanté au Burkina Faso. Il emploie 3 personnes et remplit le même rôle que les bureaux du Mali et du Népal. Il est placé sous la gestion d'ECPAT France.

Partenaires institutionnels

Ministère des Affaires Etrangères du Grand-Duché de Luxembourg
Ministère de la Famille et de l'Intégration du Grand-Duché de Luxembourg
Commission Européenne

Partenaires privés

LuxairGroup
Fortis Fondation Luxembourg
Ecole Privée Fieldgen
BCEE /DIGICASH
Et nos nombreux donateurs individuels

Organisations internationales

ECPAT International
ECPAT France
ECPAT Allemagne
ECPAT Pays-Bas
ECPAT Autriche
ECPAT Pologne



Nos projets s'adressant aussi aux enfants vulnérables, aucun des enfants reconnaissables sur ces photos n'est une victime d'exploitation sexuelle.



ECPAT Luxembourg

3, rue des Bains

L - 1212 Luxembourg

Tél: (+352) 26 27 08 09

ecpat-luxembourg@ecpat.lu

www.ecpat.lu